

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Arundel tenue au bureau municipal situé au 2, rue du Village, Arundel ce 12^{ième} jour de février 2019 à 18 :00 heures.

Présents et formant quorum sous la présidence du maire suppléant, Hervey William Howe, les conseillers suivants : Paul Pepin, Thomas Bates et Marc Poirier.

Madame la mairesse Pascale Blais et messieurs les conseillers Dale Rathwell et Jonathan Morgan sont absents.

La directrice générale France Bellefleur est présente.

Ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Fondation Tremblant**
- 3. Fonds de développement des territoires (FDT) 2018-2019**
- 4. Période de questions**
- 5. Levée de la séance**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18 h 00. Le maire suppléant de la Municipalité du Canton d'Arundel et président de l'assemblée, Monsieur Hervey William Howe, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été notifiés à tous les membres du conseil, conformément aux dispositions des articles 152 et 156 du *Code municipal du Québec*.

2019-0020

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Poirier

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-0021

2. Fondation Tremblant

CONSIDÉRANT que la Fondation Tremblant a pour mission de venir en aide aux jeunes défavorisés de la MRC des Laurentides et de faire en sorte qu'ils aient une meilleure qualité de vie et qu'ils puissent développer leur plein potentiel sur les plans sportif, éducatif, culturel et artistique;

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Arundel désire déposer une demande de dons auprès de la Fondation Tremblant pour l'aider à réaliser des projets qui seront bénéfiques pour les jeunes ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Poirier

Et résolu que le conseil municipal autorise Sandy Duncan à soumettre une demande de dons et à faire affaires avec la Fondation Tremblant au nom de la Municipalité d'Arundel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-0022

3. Fonds de développement des territoires (FDT) 2018-2019

CONSIDÉRANT que la MRC des Laurentides est en appel de projets au Fonds de développement des territoires (FDT) pour 2018-2019 et qu'elle souhaite se distinguer en vue de maintenir et d'attirer de nouveaux citoyens ;

CONSIDÉRANT que les demandes d'aide financière pour des projets structurants doivent viser l'amélioration du niveau de vie de la population de la MRC des Laurentides, par une contribution à la santé sociale, économique et environnementale de son territoire, misant ainsi sur le mieux-être et la croissance de la région ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Poirier

Et résolu que le conseil municipal appuie formellement la demande d'aide financière de 8 000 \$ (coûts totaux du projet : 10 000\$) au Fonds de développement des territoires 2018-2019 pour le projet « Ateliers culinaires – Découverte des recettes du patrimoine et des produits locaux » et autorise Madame France Bellefleur, directrice générale à déposer la demande d'aide financière et à signer le protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-0023

5. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Poirier et résolu que la séance soit levée à 18 :02 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Hervey William Howe
Maire suppléant

France Bellefleur, CPA, CA
Directrice générale